

## Sur l'élaboration d'une HDR

La première chose que je voudrais souligner est qu'à mon avis, il n'y a pas de format absolument figé pour la note de synthèse d'une HDR, en relation notamment avec les articles à la base de la note et avec les intérêts majeurs de l'auteur<sup>1</sup> : plusieurs types de travaux très différents ont été déjà soutenus avec succès. De plus il n'est pas attendu d'une HDR de didactique des mathématiques la même chose que d'une HDR de mathématiques, ni même que d'une HDR de didactique des sciences (plus proche tout de même), ne serait-ce qu'à cause de la différence dans la nature des recherches qui sous-tendent ces articles à la base du travail. Il n'est donc pas question pour moi d'indiquer un nombre de pages ou de chapitres idoine ni un « plan » qui serait canonique<sup>2</sup>... D'autant, enfin, qu'il peut y avoir des sensibilités différentes même chez les membres des jurys potentiels – et même si l'expérience montre qu'il y a nettement plus souvent convergence que divergence...

Je ne parlerai pas ici des conditions nécessaires quantitatives sur ces articles (à voir dans chaque université d'ailleurs).

Cela dit, je vois, pour l'écriture de la note, deux objectifs associés à deux visées liées – un objectif personnel, de mise en perspective de ses (propres) travaux antérieurs organisée en une réflexion globalisante et prospective, doublé d'un objectif de présentation de ce bilan à la communauté - du passé vers le futur - ; une visée de synthèse donc, tournée aussi vers le futur, qui comprend l'élaboration de projets à venir entraînant de futurs chercheurs (direction de recherches).

On peut considérer de plusieurs façons cet « exercice », mais le fait de prendre un temps pour se retourner sur ce qu'on a fait en l'interrogeant, l'organisant, le complétant éventuellement, est souvent, finalement, apprécié des collègues. De plus, plus les projets sont pensés, moins difficile est l'après-HDR... Cela dit certains écrivent au fur et à mesure de manière assez définitive, d'autres au contraire attendent d'avoir en tête le projet entier pour passer à la rédaction – personnellement je n'ai rien à dire là-dessus, si ce n'est qu'il est important d'être souple, et de pouvoir modifier l'écrit au fur et à mesure de son avancée.

On conçoit qu'il est difficile de donner des généralités alors que l'objet de cette synthèse, qui s'appuie au moins en partie sur les travaux antérieurs, peut être très variable<sup>3</sup>. Quelquefois le chercheur a creusé un seul sillon, de diverses manières, et la note peut alors reprendre les types de résultats obtenus, avec leurs portées et leurs limites, les questionnements auxquels le chercheur est arrivé, puis esquisser des contours élargissant à d'autres travaux proches soit les problématiques, soit les méthodologies, soit les données à travailler ... en prolongeant au futur discussion et réflexion. Quelquefois même le chercheur écrit un nouveau chapitre à la place d'un article, parce que cela correspond à un complément qui donne sens à l'ensemble. On peut souvent trouver une nouvelle question, qu'on ne se posait pas encore avant, qui englobe les questionnements partiels de chaque

---

<sup>1</sup> Théoriques, élèves défavorisés, thème mathématique de prédilection...

<sup>2</sup> Mis à part la nécessité d'une introduction, présentant les choix faits pour la note, et, à la fin, d'une discussion suivie d'une conclusion comprenant des perspectives. Ces dernières peuvent faire l'objet d'un paragraphe « à part » dans le dossier. À l'intérieur de la note, on peut suivre un plan organisé par sujets traités ou même chronologique (« à tiroirs ») ou organisé par de grandes idées qui traversent plusieurs travaux (c'est plus difficile).

<sup>3</sup> J'ai en tête des vrais exemples d'HDR – dont 6 très précis - (aux jurys desquelles j'ai participé si ce n'est davantage), ainsi que des exemples au moins aussi nombreux de thèses d'Etat, ces ancêtres des HDR, mais je ne pense pas qu'exemplifier plus avant soit utile ici. Pas de modèles !

recherche (articles) puis synthétiser l'ensemble de ses travaux en l'organisant, par exemple, selon ce que chaque recherche a apporté, ou selon les différentes démarches présentes. D'autres fois il s'agit de trouver, en évitant l'artifice, un certain lien entre des parties relativement différentes : cela peut prendre la forme d'un chapitre original, surplombant, écrit à l'occasion. Certaines notes de synthèse relèvent d'une juxtaposition pure et simple de groupes d'articles vraiment disjoints, le travail précédent n'étant fait alors que sur chaque groupe.

Pour faire (fabriquer) la synthèse de travaux, et notamment élaborer la partie nouvelle, on peut évoquer plusieurs démarches classiques (à adapter) – on peut partir des conclusions de chaque article et les considérer ensemble, comme des nouvelles « données » initiales, donnant lieu à une réflexion renouvelée. On peut également compléter en enrichissant la bibliographie, en se tournant notamment vers des champs connexes ou des recherches internationales nouvelles, renouvelant les comparaisons. Selon les cas, l'objet de la synthèse varie – théorique dans certains cas, retraçant les évolutions d'une démarche problématique par exemple, ou méthodologique, associant des recherches quantitatives à des recherches d'abord cliniques, etc... Quoi qu'il en soit, la chronologie des recherches n'importe plus ici, même si adopter un plan ordonné par la chronologie des travaux peut être un fil facile à suivre.

Il y a plusieurs façons d'aborder la partie prospective – on peut présenter des projets presque « pour la forme », parce que c'est attendu, de manière un peu systématique (à un questionnement on associe un projet, à partir de recherches cliniques on propose des recherches à des échelles plus larges ou sur un thème voisin...)... On peut aussi réfléchir davantage aux « urgences » ou aux opportunités et travailler sérieusement une piste, même si l'anticipation a des limites vite atteintes. Inscrire un projet dans une visée collective, y compris dans un projet déjà existant, peut aussi tout à fait se concevoir.

La note comporte une bibliographie, avec les travaux de l'auteur qui y sont cités et d'autres, y compris internationaux (indispensables, bien entendu, et donc déjà cités dans le texte).

Personnellement, je ne pense pas qu'un exposé des fondements théoriques utilisés, introduits antérieurement par d'autres chercheurs, s'impose. En général l'exercice a déjà été fait dans la thèse ! Sauf à les questionner, cela va sans dire. En revanche il est intéressant, me semble-t-il, de « dépasser » une simple somme de travaux, tous juxtaposés, même si certaines notes relèvent de ce format.

D'une certaine manière c'est l'intérêt, quel qu'il soit, que le chercheur trouve à ce travail qui va nourrir l'intérêt des lecteurs ! On peut aussi souligner que, là comme ailleurs, les discussions avec d'autres chercheurs peuvent favoriser l'émergence de certaines questions plus globales ou de certains aspects qui n'apparaissent pas tout de suite à l'auteur.